

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT
 \$1.00 payé, invariablement d'avance.
 L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.
 On ne s'abonne pas pour moins d'un an.
 Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES
 1re insertion 8 cts la ligne
 2e insertion 6 cts
 3e insertion 4 cts
 Pour les annonces à long terme, conditions libérales.
 Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.
 Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franc

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE INCARNAT.

Le trèfle incarnat est encore peu connu dans le pays; il n'est même pas connu du tout comme plante fourragère, et pour cette raison, nous n'attacherons pas à ce sujet plus d'importance qu'il n'en mérite.

Quelques-uns de nos lecteurs connaissent déjà, pour l'avoir vue dans les jardins, cette magnifique plante ornementale qui se distingue par ses tiges droites et non ramifiées, ses folioles (petites feuilles) obovales (en forme d'œuf dont le gros bout est au sommet) dentelées vers l'extrémité et portées sur des pédicelles (queues) très courts. Ses fleurs disposées en épis d'un rouge très-vif, serrés, allongés, légèrement couqués et inclinés à l'époque de leur maturité, ses calices velus et contenant chacun une graine presque arrondie et de couleur jaunâtre. C'est le trèfle incarnat commun, celui qui va faire le sujet de cette causerie.

Voici le jugement que MM. Girardin et Dubreuil donnent sur cette plante :

« Le trèfle incarnat (*trifolium incarnatum*) est une plante annuelle originaire du midi de l'Europe. La culture de ce fourrage longtemps limitée à quelques départements du midi, s'est étendue depuis à ceux du nord. C'est vers 1800 qu'on commença à le cultiver dans la Seine-inférieure (France) et seulement vingt ans plus tard qu'on l'introduisit dans l'Eure. Cette espèce de trèfle ne donne qu'une coupe, et son fourrage est de beaucoup inférieur à celui des espèces dont nous avons déjà parlé (trèfle blanc et trèfle rouge). Ses effets sur l'amélioration du sol sont à peine sensibles; mais il offre cet avantage de donner un fourrage vert de bonne qualité, recherché par tous les bestiaux, et surtout plus précoce que celui d'aucune autre espèce. Il est très-peu exigeant sous le rapport des soins de culture..... »

« A ces notions nous en ajouterons quelques autres que nous trouvons dans le *Livre de la ferme*, sous la signature de M. L. Pons-Tande :

« Cette plante repoussant pour, ainsi dire sous la dent des animaux, offre un excellent pâturage. Notre bétail ne se porte jamais mieux que lorsqu'il pâture le trèfle incarnat, ou qu'il le consomme dans les râteliers de la ferme. L'avidité avec laquelle il mange ce fourrage vert n'inquiète pas nos cultivateurs. Le farrouch (nom donné quelquefois au trèfle incarnat) ne météorise point les ruminants comme le trèfle ordinaire; la digestion en est si facile qu'il n'est jamais arrivé le moindre cas de dérangement gastrique pendant le temps de l'alimentation avec ce fourrage vert.

Du climat et du sol convenables au trèfle incarnat.— Originaire des pays chauds, le trèfle incarnat préfère ces contrées à toute autre et y donne ses meilleurs rendements; cependant il donne encore de très-beaux produits sous des climats plus froids. Il souffre quelquefois des hivers rigoureux, et surtout des gelées et des dégels; mais ce n'est que lorsqu'on le sème sur des terrains qui ne lui conviennent pas. C'est ce que nous enseigne les meilleurs auteurs qui ont traité ce sujet, et c'est aussi ce que nous avons observé dans un essai de cette culture qui a été fait sur la Ferme du Collège de Ste. Anne, en 1861.

Cette espèce de trèfle redoute beaucoup les sols argileux, argilo-siliceux et siliceux à sous-sol imperméable, parce que ces sols, retenant une grande quantité d'eau pendant les saisons humides de l'automne et du printemps, se soulèvent sous l'action des gelées, et très-souvent le trèfle est alors détruit. En général les sols crayeux et les terres très-calcaires ne lui conviennent pas plus, car non seulement ces terrains se soulèvent à la gelée comme les précédents, mais encore se gonflent par l'effet des pluies.

Tandis que toutes les terres peu tenaces qui s'égouttent facilement lui sont des plus favorables. Il donne encore des produits très-satisfaisants dans les terres légères où les autres trèfles ne donnent que de faibles récoltes, et ce n'est pas là un de ses moindres avantages.